

mince ruisseau qui sépare sa province de l'Italie propre, celui que le proconsul de la Gaule ne peut franchir sans violer la loi. Après neuf ans d'absence, il met le pied sur le sol de la patrie : il est aussi sur la route des révolutions! « Les dés sont jetés!<sup>1</sup> »

<sup>1</sup> [*Hic, ait, hic pacem, temerataque jura relinquo.  
Te, Fortuna, sequor : procul hinc fœdera sunt :  
Credidimus fati : utendum est iudice bello!*]

Le mot relaté par Suétone est plus vrai, plus tragique que la déclamation de Lucain (l. 225.)]

## CHAPITRE X

BRINDES. ILERDA. PHARSALE ET THAPSUS

Ainsi donc, entre les deux autoocrates associés naguère, les armes allaient décider lequel serait désormais le maître absolu de Rome. A cette heure où va s'ouvrir la guerre, il convient de voir comment entre eux s'établit la balance des forces.

Puissance  
des deux  
antagonistes.

Et tout d'abord la puissance de César avait sa base dans l'empire même qu'il exerçait sur son parti. Concentration pure des idées monarchiques et démocratiques, son empire n'était rien moins que l'œuvre d'une coalition que le hasard aurait formée et que le hasard eût pu dissoudre : il avait ses racines au plus profond de la démocratie non représentative, l'une et l'autre idée rencontrant en sa personne sa plus haute et dernière expression. Dans la politique intérieure, dans les choses de la guerre, César tranchait tout en premier et suprême ressort. En quelque honneur qu'il tint tel ou tel instrument, d'ailleurs utile, c'était un instrument toujours qu'il avait dans la main : à la tête de son parti, il marchait sans collègue ni rival : n'ayant à ses côtés que

César  
est souverain  
dans son parti.

des aides de camp militaires et civils tout ensemble, qui, sortis presque tous des rangs de l'armée, et façonnés à l'école du soldat, obéissaient sans demander ni le motif ni le but. Aussi, à l'heure décisive de l'explosion de la guerre civile, tous, officiers et soldats, tous, sauf un seul, se montrèrent passivement soumis; et, chose qui démontre l'empire de César sur ses troupes, c'est que celui-là qui fit résistance était précisément le premier entre ses lieutenants. Titus Labiénus avait partagé avec lui les dures épreuves des temps de la conjuration de Catilina (VI, p. 320), et les gloires éclatantes de la conquête des Gaules: le plus souvent il avait eu des commandements indépendants, et la moitié de l'armée sous ses ordres: comme il était sans conteste le plus ancien, le plus habile et jusque là le plus fidèle des auxiliaires du proconsul, il était aussi le plus haut placé et le plus honoré. En 704 même, César lui avait confié la Cisalpine, soit qu'il voulût mettre ses avant-postes en des mains plus sûres, soit qu'il entendit utiliser son lieutenant pour sa candidature consulaire. Mais Labiénus noua intelligence avec le parti adverse; et quand les hostilités commencèrent, au lieu de rejoindre le quartier général de César, on le vit arriver à celui de Pompée: durant toute la guerre civile il combattit avec un acharnement inouï contre son ancien général et ami<sup>1</sup>. Nous sommes mal renseignés sur le caractère de cet homme et

Labiénus.

60 av. J.-C.

<sup>1</sup> [Labiénus a été mentionné plusieurs fois déjà (VI, pp. 319, 320, et au cours de la guerre des Gaules, pp. 40, 57, 79, 88, 92-93, 97). Il avait eu en Gaule le titre de *propréteur* (B. G. 1, 21). Il avait d'ordinaire les commandements les plus importants, quand César s'absentait entre deux campagnes (B. G. 5, 24, 54). — Dans l'hiver de 700, il défait les Trévires et tue Indutiomar (B. G. 5, 24, 53-58, etc.). Dans la campagne contre Vercingétorix, il prend Lutèce, revient à Agedincum, bat Camulogène et Comm l'Atrébate (Bell. G. 7, 57-62. — 8, 23, 24, 25, 45, 52). En 703, il commande chez les Trévires. Nous le suivons avec notre texte parmi toutes les péripéties de la guerre civile, à Cingulum, à Dyrrachium, à Pharsale, en Afrique: il périt enfin à *Munda*. — Du jour où Labiénus a quitté César, sa vie militaire n'est plus marquée que par des échecs.]

54.

51.

sur sa défection. A tout le moins, il ressort de là, pour nous, que César ne pouvait pas, à beaucoup près, compter sur ses généraux autant que sur les simples capitaines. Selon toute apparence, Labiénus joignait comme tant d'autres le mérite militaire à l'incapacité complète de l'homme d'État: il fait songer à ces maréchaux dont l'épopée napoléonienne fourmille et nous fournit l'exemple tragi-comique: quand, pour leur malheur, de tels hommes s'ingèrent, bon gré malgré, de toucher à la politique, le vertige les prend et les emporte! Labiénus, sans doute, se crut appelé, à l'égal de César, à jouer aussi le rôle de chef du parti démocratique. Il fut repoussé, et par dépit se jeta dans le camp ennemi. On vit alors les inconvénients graves du système de César. En traitant ses lieutenants sur le pied de l'indépendance les uns par rapport aux autres, il n'en laissait s'élever aucun qui pût prétendre à un commandement séparé: mais la guerre actuelle, ainsi qu'il était à prévoir, s'allumant et se développant dans toutes les provinces et sur toute l'étendue du vaste empire de Rome, les hommes allaient lui faire grand besoin. Je me hâte de dire que ces inconvénients trouvaient ample compensation dans un premier et immédiat avantage, et que César n'avait conquis qu'à ce prix, c'est à savoir l'unité dans la conduite suprême des opérations militaires.

Cette unité du commandement, elle se manifestait dans sa pleine énergie par l'efficacité même des instruments employés. L'armée venait en première ligne: elle comptait encore neuf légions d'infanterie (50,000 hommes au plus), qui toutes avaient vu l'ennemi en face, et dont les deux tiers avaient fait toutes les campagnes des Gaules. La cavalerie se composait de soldats venus de Germanie et du *Noricum*, éprouvés et façonnés par les combats avec Vercingétorix. Une guerre de huit années, traversée par mille vicissitudes, contre la nation des Celtes, brave assurément, si inférieure qu'elle fût aux Italiques sous le

L'armée  
de César.

rapport militaire, avait fourni au proconsul l'occasion de donner à ses troupes l'organisation que, seul, il était capable d'achever. Tout service utile chez le soldat suppose sa vigueur physique : César en recrutant exigeait avant tout la force et la souplesse du corps : avoir du bien, de la moralité, n'était que secondaire. Une armée est une savante machine : facilité, rapidité du mouvement, voilà les conditions essentielles de son bon fonctionnement. Toujours prêts à lever le camp à toute heure, courant plutôt que marchant, les soldats de César sous ce rapport atteignaient la perfection. Ils ont été égalés peut-être, jamais surpassés. Parmi eux, sur toute chose naturellement, le courage avait son prix. César était passé maître dans l'art d'inspirer à ses hommes l'esprit de corps et l'ardeur de la rivalité guerrière : pour ceux mêmes qui restaient en arrière, le rang, les récompenses décernés à tel soldat isolé, à telle section de légion, constituaient la hiérarchie nécessaire des braves. Il les accoutumait à ne rien craindre, ne leur faisant point connaître, lorsqu'il le pouvait sans danger sérieux, l'imminence de l'attaque ou du combat, et les mettait soudain en face de l'ennemi. A côté de la valeur, il exigeait l'obéissance. Le soldat agissait sur l'ordre du chef, sans savoir ni pourquoi, ni comment : maintes fatigues inutiles lui étaient imposées, uniquement pour qu'il se façonnât à la dure école de la soumission aveugle, passive. La discipline était forte, mais non pénible : inflexible devant l'ennemi, ailleurs et surtout après la victoire, César détendait les rênes : permis alors à tout bon soldat d'user de parfums, d'armes brillantes ou d'autres parures. Que s'il se commettait quelque brutalité, quelque violence grave, la chose n'intéressait point le service militaire, César fermait les yeux : excès de fols plaisirs ou même criminels, il tolérait tout, et n'entendait pas les plaintes des provinciaux victimes. La mutinerie en revanche ne rencontrait jamais de pardon, que les meneurs fussent

isolés ou qu'un corps tout entier fût coupable. Mais pour le vrai soldat, ce n'est point assez que d'être actif, brave et soumis : il doit l'être volontairement, librement, si je puis dire, et il n'est donné qu'au génie d'imprimer un mouvement puissant et vif à cette machine animée qu'il dirige par l'exemple, par les espérances, avant tout par la conscience qu'elle a de son utilité même. Le capitaine, pour demander aux siens la bravoure, a besoin d'avoir vu, avec eux, le danger face à face : César, à ce compte, n'avait-il pas plus d'une fois tiré l'épée ? N'avait-il pas combattu à l'égal des meilleurs ? En fait de fatigues et d'activité incessante, il n'exigeait de personne à beaucoup près autant que de lui-même. Il avait soin que la victoire, toujours et aussitôt profitable au général, offrit à ses soldats une moisson d'espérances et de gains. Il savait aussi, nous l'avons dit ailleurs (VI, p. 319), enflammer les siens de l'enthousiasme démocratique, si tant est qu'en ces temps prosaïques il y eût place encore pour un enthousiasme quelconque. Il montrait aux milices transpadanes la contrée où elles étaient nées, promue un jour au partage de l'égalité civique avec les autres pays de l'Italie propre. Il va de soi que les récompenses matérielles ne manquaient point non plus à ses troupes, tant celles particulières données à tout fait d'armes saillant, que celles plus générales advenant au soldat exact et éprouvé : les officiers étaient dotés, les légionnaires recevaient des cadeaux, et devant leurs yeux s'ouvrait la perspective de largesses à profusion, venant le jour du triomphe. Mais où César, chef d'armée, n'avait point d'égal, c'était dans l'art de faire pénétrer dans tous les rouages de son immense machine guerrière, les plus minces comme les plus petits, la conscience de leur vraie fonction. L'homme ordinaire est destiné à servir : il ne regimbe point contre son lot, dès qu'il se sent sous la main du maître. Présent partout et à toute heure, le regard d'aigle du général planait sur l'armée. Impartial et juste, qu'il

eût à punir ou à récompenser, montrant à l'activité d'un chacun les routes les meilleures à suivre dans l'intérêt de tous, jamais il n'eût joué ou fait d'expérience avec les sueurs et le sang du plus mince de ses hommes. Il lui demandait au contraire un dévouement sans réserve et jusqu'à la mort, en cas de nécessité. Sans ouvrir tout l'appareil et le mobile de ses desseins, il ne lui déplaisait point qu'on eût autour de lui comme un pressentiment de la situation politique et militaire : par là, tous le saluaient général et homme d'État : il devenait leur idéal à tous. Il ne les traitait point en égaux, mais en hommes qui, ayant droit à la vérité, sont capables de l'entendre et doivent prêter foi aux assurances, aux promesses du chef, sans crainte d'un mensonge, sans souci des bruits qui circulent. Il les traitait en vieux camarades de guerre et de victoire : pas un, peut-être, qu'il ne connût par son nom, ou qui, d'une manière ou d'une autre, ne lui fût attaché par quelque lien personnel. Parmi tous ces bons compagnons il allait en pleine confiance, se jouant et conversant, leur témoignant cette familiarité accorte et vive qui était dans son génie. S'ils avaient à lui obéir, il avait à leur rendre service pour service : venger leur mort ou l'injustice soufferte était sa dette la plus sacrée. Jamais peut-être il ne s'est rencontré armée qui fût aussi complètement que celle-ci ce qu'il faut que soit toute armée, un instrument apte à son but, y concourant de son vouloir, toute dans la main du chef qui place en elle sa propre force et ses moyens d'action. Les légions de César étaient, en réalité, et se sentaient de pair avec un ennemi décuple. Ajoutons qu'aux beaux jours de la tactique romaine, où la lutte corps à corps et à l'épée tenait la principale place, les légionnaires exercés l'emportaient sur les recrues bien plus encore que sous le régime de l'art moderne<sup>1</sup>. Et quand déjà leur bravoure leur donnait

<sup>1</sup> Un centurion de la 10<sup>e</sup> (alias 14<sup>e</sup>) légion de César, est un

sur tout adversaire un incontestable avantage, leur inébranlable et touchante fidélité envers César les plaçait dans l'estime même de l'ennemi à une hauteur où il ne pouvait atteindre. Fait inouï dans l'histoire, quand César les appela à le suivre sur la route de la guerre civile, nul ne le délaissa, officier ou soldat romain, nul, si ce n'est Labiénus, ainsi que nous l'avons dit. Ses antagonistes avaient compté sur la désertion en masse de ses hommes<sup>1</sup>. Ils furent déçus. N'avaient-ils pas déjà misérablement échoué quand ils avaient voulu naguère disloquer son armée, à l'exemple de celle de Lucullus (VI, pp. 208 et s.; *supra*, p. 240). Labiénus lui-même arriva au camp de Pompée sans un seul légionnaire, ne menant derrière lui qu'une troupe de cavaliers celtiques et germains. Et comme s'ils tenaient à montrer que la guerre civile était leur affaire propre autant que celle du général, les soldats césariens décidèrent entre eux qu'ils lui feraient crédit, et jusqu'à la fin, de la solde doublée qu'il leur avait promise au début des opérations : ils voulurent, à frais communs, subvenir aux nécessités des plus pauvres : enfin, chaque officier de troupe entretenait de ses deniers un cavalier.

César possédait la chose avant tout nécessaire : il avait le pouvoir absolu, militaire et politique : il avait une ar-

Pays où César est maître.

jour fait prisonnier. Mené devant le général républicain, il lui déclara qu'avec dix de ses hommes, il se fait fort de tenir contre la meilleure des cohortes ennemies (500 hommes. *Cæs. Bell. Afric.* 45). Aussi Napoléon dira-t-il que « les armées anciennes se battant à l'arme blanche, avaient besoin d'être composées d'hommes plus exercés ; c'étaient autant de combats singuliers... Ce que ce centurion avançait était vrai : un soldat moderne qui tiendrait le même langage ne serait qu'un fanfaron ! » (*Précis des Guerres de J. Cæs.* ch. XI, *observation* 5). — Que si l'on veut savoir quel esprit militaire animait l'armée de César, qu'on lise les relations, annexées à ses mémoires, de la guerre d'Afrique et de la seconde guerre d'Espagne, l'une qui paraît avoir pour auteur un officier en second ordre, l'autre qui n'est qu'un journal de camp, dressé par un subalterne (*Bell. Afric. et Bell. Hispaniense*).

<sup>1</sup> [App. 23. C. 2, 30. — Plut. *Cæs.* 29, et *Pomp.* 57 — *Alieno esse animo in milites neque vis posse persuaderi, uti eum defendant aut sequantur saltem* (B. G. 1, 6.) — V. aussi Cic. *ad fam.* 16, 12]

La Haute-Italie. mée sûre et excellente au combat. Mais sa puissance ne s'étendait que sur un territoire restreint : son assiette principale consistait dans la province de la Haute-Italie, la mieux peuplée de toutes les régions de la péninsule, et de plus dévouée, comme à la sienne propre, à la cause démocratique. En veut-on la preuve ? Témoin l'héroïsme de ces quelques recrues d'*Opitergium* (*Oderzo*, dans le *Trévisan*) qui, au début de la guerre, surprises sur un frêle radeau dans les eaux d'Illyrie, entourées par les galères de l'ennemi, résistèrent tout le jour, jusqu'au soleil couché, et essayèrent une grêle de traits sans se rendre : ceux qui n'étaient point transpercés se donnèrent la mort, la nuit venue <sup>1</sup>. A une telle population ne pouvait-on pas tout demander ? Comme elle avait fourni à César les moyens de doubler déjà son armée, de même, la guerre civile éclatant et les levées étant ordonnées aussitôt sur une large échelle, elle envoya des soldats en grand nombre. — Dans l'Italie propre, au contraire, l'influence de César restait loin en arrière de celle de ses adversaires. Que par ses manœuvres habiles il eût mis les Catoniens dans leur tort : qu'il eût su plaider son bon droit, gagner les consciences de tous ceux qui ne souhaitaient qu'un prétexte, les uns, pour rester neutres (ainsi fit la majorité sénatorienne), les autres, pour embrasser son parti (ainsi firent ses légions et les Transpadans), encore est-il vrai que, pour la plupart, les citoyens romains ne prirent point le change, et qu'à dater du jour où il marcha contre Rome, malgré tous ses appels à la forme légale, ils ne virent plus en lui qu'un démocrate usurpateur. Caton et Pompée étaient, pour eux, les défenseurs de la République et de la loi. A quoi ne pas s'attendre de la part de César ? Le neveu de Marius, le gendre de Cinna, l'ancien associé de Catilina, n'allait-il pas recommencer les horreurs de l'époque marienne, ouvrir les saturnales de l'a-

L'Italie.

<sup>1</sup> Tit. Liv. *Epit.* 110. — Florus, 4, 2, 33. — Lucan. 4, 462 et s.]

narchie que naguère Catilina avait complotées <sup>1</sup> ? Perspectives qui lui amenaient bon nombre d'alliés sans doute. Les exilés politiques accouraient à lui en foule : les enfants perdus le saluaient comme leur libérateur : à la nouvelle de sa marche, les couches infimes de la plèbe, et dans Rome et hors de Rome, fermentaient. Mais tous ces amis nouveaux étaient plus dangereux que de vrais ennemis. — Bien moins encore que l'Italie, les provinces et les États clients obéissaient à l'influence de César. Si la Gaule transalpine, jusqu'au Rhin et au canal, était dans sa main tout entière : si les colons de Narbonne et les autres citoyens qui s'y étaient établis lui portaient un dévouement absolu, il savait bien, d'autre part, que, dans cette même province de Narbonne, les constitutionnels comptaient aussi de nombreux partisans ; que, dans la guerre civile prochaine, ses conquêtes de la veille lui seraient une charge bien plutôt qu'un avantage : il n'avait que trop ses raisons pour ne point demander aux Gaulois leur infanterie et pour n'user qu'avec parcimonie de leurs cavaliers. Ailleurs, dans les États voisins ou indépendants, il n'avait rien négligé pour se créer des appuis : riches cadeaux aux princes, monuments grandioses érigés dans les villes, secours en argent ou en soldats, prêtés aux uns et aux autres dans leurs besoins, il les avait en cent façons obligés. Et, pourtant, le gain de ce côté était loin, ce semble, de répondre à l'effort. César n'avait pu nouer de relations profitables qu'avec quelques chefs établis sur le Rhin et le Danube, par exemple avec *Voctio*, roi dans le Norique, dont les cavaliers venaient se mettre à sa solde <sup>2</sup>.

César entrait dans la lice, simple proconsul des Gaules, n'ayant pour tous moyens d'action que d'habiles lieute-

Les provinces.

La coalition.

<sup>1</sup> [Voleur de grand chemin ! — Tyran ! — Il sera un Pisistrate, un Phalaris ! (Cic. *ad Att.* 7, 18. 8, 11, 12, etc., etc.)]

<sup>2</sup> [Ce roi est cité *B. G.* 1, 53. — et *Bell. civ.* 1, 18. Il envoya à César quelque chose comme 300 hommes à cheval.]

nants, qu'une armée fidèle et une province dévouée. Pompée, au contraire, en commençant le combat, se pouvait dire, en réalité, le chef de toute la République : il avait sous la main toutes les ressources appartenant au gouvernement dans l'immense empire de Rome. Néanmoins, pour plus grande que semblât sa situation politique et militaire, elle était moins nette et moins solide que celle de son rival. L'unité de direction, avantage suprême que la force des choses apportait d'elle-même à César, restait en quelque sorte interdite à la coalition. Pompée, trop bon soldat pour se faire illusion sur ce point capital, s'efforça d'abord d'imposer de même et partout son autorité. Il se fit nommer généralissime seul et unique, avec les pouvoirs les plus illimités sur terre et sur mer. Mais qu'est-ce à dire ? Il ne pouvait mettre le Sénat de côté : il ne pouvait ni lui dénier l'influence prépondérante dans la politique ni s'opposer, dans les opérations de la guerre, à des immixtions doublement fâcheuses, par cela même que les sénateurs en choisissaient l'heure et l'occasion. Les souvenirs de cette lutte de vingt ans où, entre lui et les constitutionnels, on avait combattu de part et d'autre à armes empoisonnées, la certitude, présente à l'esprit de tous, péniblement et mal dissimulée chez tous, qu'au lendemain de la victoire le premier acte serait la rupture entre les vainqueurs, le mépris réciproque et trop mérité qu'on se portait les uns aux autres, la foule incommode des hommes illustres et importants dans les rangs du parti aristocratique, et, d'autre part, l'incurable infériorité intellectuelle et morale du plus grand nombre, que d'éléments antipathiques et réfractaires, nuisant à l'action commune et contrastant tristement, chez les adversaires de César, avec la concorde et la concentration puissante qui régnaient dans l'autre camp !

On subissait donc chez Pompée, dans une énorme mesure, tous les inconvénients qui s'attachent aux coalitions

formées entre pouvoirs ennemis : pourtant, la coalition anti-césarienne ne laissait pas que d'être très-puissante. Maitresse des mers, sans conteste, elle avait aussi tous les ports, tous les vaisseaux, tout le matériel naval. Les deux Espagnes, apanage militaire de Pompée au même titre que les deux Gaules étaient celui de César, se montraient fidèles et dévouées : des lieutenants sûrs et habiles y commandaient. Dans les autres provinces, partout, sauf dans les deux Gaules, les prétores et les proprétores avaient été, au cours des dernières années, confiés à des personnages également sûrs, créatures de Pompée ou de la minorité sénatorienne. Quant aux États clients, tous ils prenaient énergiquement parti pour Pompée contre César. Les princes les plus importants, les grandes cités, en contact fréquent avec Pompée aux anciennes époques de son active carrière, tenaient à lui par mille attaches personnelles et intimes. Compagnon d'armes des rois de Numidie et de Mauritanie pendant les guerres de Marius, il avait de sa main remplacé le premier sur son trône (V, p. 342) : au cours des guerres contre Mithridate, il avait, sans compter une multitude d'autres principicules spirituels et temporels, rétabli les rois du Bosphore, d'Arménie et de Cappadoce, créé un royaume galate pour Déjotarus (VI, pp. 292, 297 et s.) : tout récemment, enfin, et à son instigation, un de ses lieutenants avait porté la guerre en Égypte et restauré l'empire des Lagides (VI, p. 342). Il n'était pas jusqu'à Massalie, dans la province même de César, qui redevable d'ailleurs envers celui-ci de maintes faveurs, n'eût également reçu de Pompée, durant la guerre contre Sertorius, des extensions considérables de territoire (p. 8) : l'oligarchie y était toute puissante, et naturellement en alliance constante, fortifiée par cent rapports étroits, avec l'oligarchie romaine. Et comme si ce n'était point assez contre César de tant de contacts et de liens personnels, de ce nimbe de victoire rapporté des trois continents et refoulant dans l'ombre la gloire du

Pays  
appartenant  
à la coalition.